

ECHOS DU VILLAGE

Décembre 2019

POURNOY
LAGRASSE



Retrouvez les informations utiles et l'actualité de la commune sur

www.pournoylagrasse.fr

Sommaire

VIE COMMUNALE 2

Le mot du Maire 3

Ça s'est passé en 2019 4

Fêtes et Cérémonies 5

Cadre de vie 6

Civisme et responsabilité 7

VIE SCOLAIRE 8

VIE SOCIALE 11

Accueil de loisirs 11

Tennis Club 12

Association Jeunesse Loisirs 13

ADFM 14

Conseil de Fabrique 15

À votre service 15

SECRETARIAT DE MAIRIE:

Madame Ketty BRISSON

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, vendredi de 14h à 16h

- Jeudi de 10h à 12 h

Coordonnées du secrétariat :

Tel : 03 87 52 72 82

Email : secretariat@pournoy-la-grasse.fr

Site : www.pournoylagrassse.fr



COMPTABILITÉ :

Madame Carla ROSER

EMPLOYÉS COMMUNAUX :

Mme Mireille GODEFERT

M. Laurent GODEFERT

Mme Clémence CAILLE

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Corentin STOETZER né le 14 janvier 2019

Ava PESTA née le 23 avril 2019

Agathe VIRLIN née le 13 mai 2019

Harold FRISCH né le 19 juin 2019

Osman GUNGORMEZ né le 11 juillet 2019

Rose PIERRAT née le 22 juillet 2019

Eden FERNANDES née le 19 novembre 2019

Tous nos vœux aux bébés et félicitations aux parents.

MARIAGES

Mme Morgane BRULEZ et M. Mohamed BENAOUA
23 février 2019

Mme Joëlle BARBAROSSA et M. Richard WARDZIAK
29 avril 2019

Mme Marie-Thérèse RICOTTA-PERI-AZZARONE
et M. Jean-Claude BARDIN 22 juin 2019

Mme Emilie MAGER et M. Matthieu PICOT 21 septembre 2019

Mme Léa WANNENMACHER et M. Félicien PLUSQUELLEC
16 décembre 2019

Tous nos vœux de bonheur les accompagnent.

PACS

Mme Pauline SANZEY et M. Cédric BOULARIAH 17 mai 2019

Mme Laura JOST et M. Nicolas MIOTT 02 août 2019

Mme Kelly GINESTAIS et M. Adrian VINCENT 10 décembre 2019

Mme Aurélie SCHNEIDER et M. Nicolas LOS 11 décembre 2019

Tous nos vœux de bonheur les accompagnent.

PEINES

M. Léon BURTART décédé le 19 février 2019

Mme Michèle ENTRINGER née PIERNE décédée le 17 mars 2019

Mme Marie-Thérèse BLEUZAT décédée le 5 septembre 2019

M. Francis HORNSPERGER décédé le 19 octobre 2019

M. Anthony NIMESKERN décédé le 05 décembre 2019

Toute notre sympathie aux familles.

Le Mot du Maire



Chers amis,

Le mandat que vous m'avez confié, il y a plus de 5 ans, touche à son terme. Laissez-moi vous remercier de cette marque de sympathie et de confiance, à laquelle je reste très sensible, et dire ma gratitude à toutes celles et tous ceux qui m'ont soutenu dans cette tâche.

Maire pendant 12 ans, il ne s'est pas passé une journée sans que l'intérêt du village et de ses habitants ne me quitte. Il en a été de même pour les adjoints et les conseillers qui, avec l'aide de l'ensemble des agents communaux, ont mené des projets de transformation et d'amélioration au profit de tous et toujours dans l'intérêt général.

Quels ont été les travaux les plus importants réalisés ou en cours de réalisation depuis l'an dernier ?

Pour une fois, à part les travaux d'entretiens habituels, cela a été le grand calme.

Bien entendu, il y a la construction du Groupe Scolaire et l'agrandissement du périscolaire, mais ces réalisations sont portées et financées par les quatre communes du Syndicat Intercommunal Scolaire (CHERISEY, ORNY, PONTOY et POURNOY-LA-GRASSE).

C'est un investissement important et nécessaire pour notre commune car la gestion des écoles situées sur quatre territoires devenait très difficile, sans parler de la vétusté des bâtiments.

Il était important pour nous de donner le meilleur à nos enfants dans le cadre de leur scolarité :

- d'une part, l'école « *Au fil de l'eau* » est belle, spacieuse, fonctionnelle et moderne. Elle est opérationnelle depuis le quatre novembre dernier.

C'est un réel plaisir pour nos écoliers de pouvoir disposer d'un établissement de plus de 1000 m² entièrement nouveau.

C'est la réalisation phare de ce mandat pour les quatre communes.

- d'autre part, le bâtiment « *Les Babachoux* », Accueil périscolaire, a été doublé en superficie.

Pour 2020, les élections municipales auront lieu en mars, je ne peux pas vous faire part ici d'un programme.

Si beaucoup a été fait, je pense cependant que beaucoup reste à faire pour notre commune.

En terminant, je voudrais mentionner combien j'ai apprécié l'esprit que les membres du conseil ont démontré au cours de mes deux mandats.

Merci aux associations locales, qui grâce à leur investissement, jouent un rôle déterminant pour ce qui est du vivre ensemble et de la convivialité.

L'ensemble du conseil municipal, les personnels et moi-même, vous souhaitons, à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches, un joyeux Noël et une très bonne et heureuse année.

Que vous souhaiter de mieux que la santé dans votre vie, la réussite et la prospérité dans vos affaires mais surtout beaucoup d'amour tout au long de cette nouvelle année.

TRAVAUX

REMISE EN ÉTAT DES CALVAIRES

Au cours du printemps, l'agent communal a procédé au nettoyage des socles en pierre et remis en peinture croix et statues.

Les calvaires sont situés : Angle rue des 5 Jornaux et rue Principale ; angle rue de la Fontaine et rue Principale ; rue du Bois.

CIMETIÈRE

Les conifères étant atteints par la maladie, ils ont tous été abattus et seront remplacés.

Jardin du souvenir

Pour compléter notre cimetière, un jardin souvenir a été créé en face de l'allée centrale, à côté de la croix.

Les travaux ont été réalisés par l'agent communal. La stèle « Jardin du souvenir » ainsi que la colonne support des plaques nominales ont été posées par une entreprise spécialisée.



SÉCURISATION DU VILLAGE

Afin de limiter la vitesse, une « zone 30 » est créée dans le lotissement des poiriers ; elle concerne les rues des : Poiriers, Pruniers, Peupliers et Mirabelliers.

D'autre part, le stop situé à l'angle de la rue des Poiriers et rue du Bois est remplacé par une balise de priorité.

ÉCLAIRAGE

Pour réduire les consommations électriques une zone test a été réalisée rue des marronniers : les lampes sodium haute pression ont été remplacées par des luminaires à led . Le résultat étant très satisfaisant.

SÉCURITÉ DE L'ÉGLISE

Pour permettre aux entreprises chargées de l'entretien des cloches d'agir en toute sécurité dans le clocher, un plancher a été installé sous les cloches et une ligne de vie a été mise en place.

NETTOYAGE DE LA VOIRIE

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes du Sud Messin exerce la compétence "balayage de la voirie et curage des avaloirs" sur l'ensemble de son territoire.

À ce titre, un balayage de la voirie est réalisé 8 fois par an dans chacune des 34 communes membres de la CC du Sud Messin.

Le curage des avaloirs, quant à lui, a lieu 2 fois dans l'année. Pour optimiser l'efficacité de cette intervention, les riverains sont invités à faciliter le passage des engins : il est demandé de retirer tous les véhicules stationnés ou empiétant sur la voie publique.

ACQUISITIONS



Pour assurer la tonte des accotements des chaussées et des chemins forestiers, un gyrobroyeur a été acheté.

VENTE

Suite à la construction du nouveau groupe scolaire intercommunal, la commune a décidé de mettre en vente l'ensemble du bâtiment dans lequel se trouvait l'ancienne école communale.

AIDE AU TRANSPORT DES COLLÉGIENS RECONDUITE

Depuis la rentrée scolaire 2014, les collégiens utilisent l'autocar affrété maintenant par le Conseil Régional du Grand Est pour se rendre au collège Nelson Mandela de Verny.

L'aide de 100€ accordée par la municipalité a été reconduite pour l'année scolaire 2019-2020.

SAINT - NICOLAS

Vendredi 6 décembre, Saint-Nicolas a rendu visite aux enfants de l'école « Au fil de l'eau ». Comme ils ont été très sages, il leur a donné rendez-vous le dimanche 8 décembre à la salle des fêtes d'Orny.

Avec le soutien de la municipalité, l'AJL a organisé une après-midi festive avec le spectacle « la sorcière Scramoutcha ». C'est après le goûter que Saint-Nicolas a procédé à la distribution des cadeaux.



SENIORS



C'est le 7 décembre que la commune a convié les seniors de 65 ans et plus au traditionnel repas de fin d'année. L'animation a été assurée par un magicien. Un cadeau a été remis à notre doyen, M. Parmentier.



MAISONS FLEURIES

Chaque année, l'Amicale des élu(e)s du Sud Messin organise le concours des Maisons Fleuries.

Les membres des quatre jurys constitués par secteurs géographiques autour de Fleury, Rémilly, Solgne et Verny ont sillonné toutes les communes et ont apprécié les efforts fournis par les habitants pour embellir les habitations.

Dans notre commune, le jury dont les membres sont extérieurs au village a choisi :

- Evelyne et Gilbert CHATEAUX , 2 rue des Tournesols



- Marie-Jo et Claude BARNICHE, 2 rue de la Fontaine



DONNER DU TEMPS AU TEMPS

Notre société est celle du « tac au tac » les nouvelles technologies nous ont plongés dans le règne de l'instantanéité et les textos nous rendent marteau !



Pris dans l'immédiateté, pourquoi ne pas faire un tour au jardin.? Savoir observer ce qui n'était qu'une petite plantule timide se métamorphoser en un magnifique tournesol qui réglera les oiseaux, découvrir une nouvelle plante qui s'est invitée dans le parterre, suivre le vol d'un papillon, saisir l'instant présent... un tour au jardin nous fait du bien.



Le jardinage a plus d'un tour dans son arrosoir car c'est une école de la patience qui permet de se reconnecter au rythme naturel. La pratique du jardinage est une continuité du temps – j'apprends du passé, je prépare l'avenir, je vis au rythme des saisons qui m'imposent leurs règles – un apprentissage essentiel pour grands et petits.

On est obligé de donner du temps au temps. Au jardin, impossible d'accélérer les choses, on est dépendant de Mère nature, de ses miracles et de ses caprices qu'il s'agisse d'un potager, d'un jardin d'agrément ou des potées installées sur son balcon et devant la maison.

Aujourd'hui on subit malheureusement les effets du réchauffement climatique et on ne sait plus à quel saint se vouer. Saint Fiacre, patron des jardiniers ne sait pas faire de miracle quand le thermomètre explose et que le ciel est sec.

Au-delà des pelouses entièrement grillées, sans conséquence, puisqu'elles reverdissent naturellement à l'automne, les jardiniers ont constaté en 2019 des dégâts plus ou moins importants sur les fleurs et feuillages d'ornement ainsi qu'au potager.

Entre épisodes de canicule et restrictions d'eau, des plantes n'ont pas survécu tandis qu'on ne s'explique pas pourquoi les rosiers ont refleuré généreusement en fin d'été.

Cela étant, malgré la météo, des jardins ont été accueillants et colorés. Parmi les 35 villages visités du Sud messin, c'est une maison de Pournoy-la-Grasse qui a reçu le prix « **coup de cœur** » du jury des maisons fleuries. Le jury a récompensé M. et Mme Barniche pour la multitude de potées colorées accrochées sur les murs et le portail de leur maison. Il ne fait pas de doute que l'arrosage, la coupe des fleurs fanées ont représenté un entretien quotidien qui méritait cette récompense. Outre la générosité du fleurissement, c'est le couple empaillé, tranquillement assis sur le banc, qui a été le clou du spectacle en amusant grands et petits. Toutes nos félicitations à M. et Mme Barniche.



Vous aussi faites germer votre âme de jardinier en mettant de la bonne humeur devant chez vous.

Vous avez le temps de réfléchir au fleurissement de l'été prochain avant le passage du jury des maisons fleuries fin juillet-début août.



« J'aime bien les fleurs nouvelles, quand elles sont en bouton, faut les regarder longtemps car elles s'ouvrent lentement » Henri Dès.

Il appartient à chacun d'entre nous de faire en sorte que notre village soit un endroit agréable, où il fait bon vivre. C'est avec votre concours que nous parviendrons à améliorer notre environnement.

Ci-dessous, quelques règles générales de civisme et de bon sens qui, nous en sommes convaincus, permettront à chacun d'apporter sa contribution à la quiétude de tous.

PARTICIPATION CITOYENNE

En collaboration avec la Brigade de Gendarmerie de Verny-Rémilly : ce dispositif consiste à instaurer une étroite collaboration entre les référents volontaires de la commune et la gendarmerie pour lutter contre les cambriolages et les phénomènes de délinquance.

Objectifs :

- Créer une chaîne de vigilance
- Rassurer la population
- Améliorer la réactivité de la gendarmerie
- Accroître l'efficacité de la prévention de proximité
- Sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement.

Chaque secteur de la commune est couvert par des personnes référentes volontaires et bénévoles.

Nom	Prénom	Adresse Postale	Téléphone	Adresse mail
CAPDOUZE	Elisabeth	4 rue des Cinq Journaux	03 87 52 72 08	olivier.capdouze@wanadoo.fr
MARQUIS	Marcel	4 rue des Poiriers	03 87 52 74 66	marcel.marquis@wanadoo.fr
MORHAIN	Raymond	9 chemin sous les Vignes	03 87 52 79 15	morhain.raymond@neuf.fr
ENTRINGER	Michel	19 rue du Bois	07 81 19 59 20	entringer-michel@laposte.net
GELSZINNIS	Yvon	10 rue des Mirabelliers	06 37 77 08 81	yves.gelszinnis@gmail.com
GAILLOT	Gérard	13 rue du Bois	06 73 04 17 82	gmgaillet@gmail.com
MERTZ	Eugène	5 rue de la Croix	06 75 21 57 63	mertz.eugene57@gmail.com
GUIGNARD	Jean-Claude	6 rue de la Croix	06 76 22 16 74	icetbea@orange.fr
STENGER	Charles	3 bis rue de la Fontaine	06 18 47 59 37	charles.stenger@sfr.fr
LEDURE	Marie-Louise	35 rue Principale	06 87 56 89 97	marie-louise.ledure@orange.fr
STOETZER	Audrey	3 rue des Coquelicots	06 12 81 26 68	audrey.stoetzer@gmail.com
CHATEAUX	Gilbert	2 rue des Tournesols	06 74 19 95 74	gilbert.chateaux@orange.fr
COSTA	Fabien	27 rue Principale	06 83 47 57 20	plg.fabiencosta@gmail.com

RÉVERBÈRES

Afin que vous puissiez informer plus précisément le service technique en cas de défaillance, une référence composée d'une lettre et de deux chiffres a été inscrite sur chaque réverbère.



LUTTE CONTRE LE BRUIT

La circulation des véhicules à moteur est interdite dans l'espace André Helstroffer.

(Arrêté municipal du 26 septembre 2016).

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants sont autorisés : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30 ; le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

(Arrêté municipal du 20 avril 2016)

VÉGÉTAUX

Les déchets issus des activités de jardinage, d'élagage et de désherbage ne peuvent en aucun cas être brûlés à l'air libre ni dans les incinérateurs. Utilisez un composteur ou déposez vos déchets verts en déchèterie.

(Arrêté préfectoral du 22 juillet 2016)

Vous pourrez déposer votre sapin de Noël devant chez vous le mercredi 8 janvier au soir. Les ouvriers communaux procéderont au ramassage le lendemain matin.

ANIMAUX DE COMPAGNIE : chiens et chats

Divagation

Dans les lieux publics ou ouverts au public, les chiens doivent être tenus en laisse (Loi du 12 juillet 1983).

Rappel : leur présence est formellement interdite sur l'aire de jeux de l'espace André Helstroffer.

Déjections canines

Il est agréable de se promener dans notre village. Ce plaisir doit-il être gâché par la présence de déjections canines empêchant notamment les enfants de jouer pleinement des espaces verts ? La municipalité a disposé à différents endroits des distributeurs de sacs à déchets. Leur présence ne signifie pas que l'espace où ils sont implantés vous permet de laisser divaguer votre chien sans ramasser ses déjections comme nous pouvons malheureusement le constater. (Arrêté municipal novembre 2012)

ANIMAUX NUISIBLES

Si vous constatez chez vous la présence d'animaux nuisibles (rats, mulots...), vous pouvez venir retirer gratuitement des raticides en mairie.

LES TROTTOIRS

Veillez à ce que le stationnement de votre véhicule n'empêche la circulation des piétons sur les trottoirs. Il en va de la sécurité de tous ! Le débordement de la végétation d'une propriété privée sur l'espace public porte atteinte à la commodité du passage : pensez à procéder à la taille de vos haies. Les poubelles peuvent être sorties la veille au soir du jour de collecte et rentrées dès que possible après le passage des éboueurs.

LES ÉCOLES :

Au 1^{er} janvier 2019, notre Regroupement Pédagogique Intercommunal comptait 167 élèves répartis sur les communes de Chérissey, Orny, Pontoy et Pournoy-la-Grasse mais aussi sur quelques communes voisines... Mécleuves, Verny, Pommérieux.

A la rentrée de septembre 2019, 173 élèves étaient accueillis dans 7 classes (3 en maternelle et 4 en élémentaire).



	PS-MS de maternelle	PS-MS de maternelle	GS de maternelle	C.P	CE1	CE2/CM1	CM1/CM2
Enseignantes	Madame Bourguignon	Madame Laniepce	Madame Rulquin	Madame Daverdisse	Madame Fenot	Madame Gangloff	Madame Escoffres
Chérissey	3	3	3	2	2	6	2
Orny	1	3	1	4	4	3	6
Pontoy	8	8	3	5	7	9	6
Pournoy-la-Grasse	12	12	10	10	9	6	6
Enfants habitants hors RPI	3		4		2	4	5
Effectifs à la rentrée de septembre 2019	27	26	21	22	24	28	25
	74 élèves			99 élèves			

Toutes les classes ont pu bénéficier de nombreuses activités aussi bien culturelles que sportives tout au long de l'année :

-ateliers scientifiques sur le système solaire, les constellations et les phases de la lune au Planétarium d'Epinal,

- participation à un parcours scientifique sur les volcans au Centre Pilote « La main à la pâte » de Metz-Montigny,



- visite guidée de la gare SNCF à Metz,

- participation des classes d'Orny et Pontoy à un bal folk. Pour fêter les 80 ans de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré), 20 classes de la circonscription de Metz-Sud se sont retrouvées au Cosec La Louvière de Marly et ont dansé toute une matinée sur la musique de l'orchestre « Courants d'Air »,



- conférence par des jardiniers du Jardin Botanique de Montigny-lès-Metz,

- participation à une animation « vendanges » à Lucey en Meurthe et Moselle, en septembre,



Les élèves du CP ont partagé certaines activités avec leurs copains de grande section de maternelle. Ils se sont retrouvés pour fêter « carnaval » et sont allés ensemble à une ferme pédagogique à Dédeling et à la remorque de Pat à Maizeroy.

- différentes rencontres sportives suivant le niveau des élèves : courir, sauter, lancer, course d'orientation, sports collectifs... Certains transports ont été pris en charge par l'USEP,





La semaine de classe découverte que certains attendent avec impatience, s'est déroulée en mai à Savines le Lac, dans le département des Hautes-Alpes.



Quelques classes du regroupement pédagogique ont bénéficié de l'intervention de deux membres de l'ADATEEP (Association Départementale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public). Ces bénévoles ont sensibilisé les enfants aux règles de bonnes conduites à adopter dans l'autocar scolaire.

Espérons que cet exercice de sécurité ait fait prendre conscience aux enfants de la nécessité d'un comportement exemplaire pendant le transport pour se rendre à l'école.

Pour l'année scolaire 2019, le Syndicat Intercommunal Scolaire a subventionné les sorties, la classe découverte, la bibliothèque de Metz-Sud et l'USEP à hauteur de 4600€ auxquels il faut ajouter des frais de transport pour les sorties et l'activité golf (environ 4800€).



À ces dépenses s'ajoutent aussi les frais de fonctionnement comme les fluides, les frais de personnel et différents contrats de maintenance...

LE RPC



La rentrée dans les nouveaux locaux a été décalée de septembre à novembre suite à un problème rencontré avec une entreprise qui n'a pas honoré son marché.

Nous avons profité des vacances de la Toussaint pour déménager le mobilier et le matériel pédagogique des 7 classes avec l'aide des employés communaux, des enseignantes et des élus des quatre communes.

Le groupe scolaire se nomme l'école « *Au fil de l'eau* » pour un petit clin d'œil au ruisseau « le Morfontaine » qui prend sa source à Pontoy et qui traverse Orny, Chérissey et notre village.

Depuis le 4 novembre, les enfants bénéficient de nouveaux espaces accueillants et lumineux.



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Ce même 4 novembre, les enfants ont intégré pour les différents temps d'accueil, l'extension faite au bâtiment du périscolaire. Un nouvel espace de restauration et 2 salles d'activités ont permis de doubler la surface des locaux.

Les quatre communes ont décidé de financer ces deux projets par l'intermédiaire du Syndicat Intercommunal Scolaire afin de répondre au mieux aux besoins des familles, à une amélioration des conditions de travail des enseignantes ainsi que des animateurs du périscolaire et au bien-être des enfants.

L'impact financier sur les budgets communaux se fera sur 20 ans puisque deux emprunts ont été contractés (un par bâtiment) pour un total de 1 600 000€.

Une journée portes-ouvertes vous permettra de découvrir ces nouveaux locaux début 2020 et nous aurons plaisir à répondre à toutes vos questions.

Meilleurs vœux à tous.
M.L. Humbert
Présidente du SIS

« LES BABACHOUX »

La structure d'accueil est ouverte toute l'année sur trois temps principaux :

- périscolaire
- mercredis récréatifs
- les centres aérés

Environ 150 enfants ont fréquenté au moins l'une de ces activités sur l'année scolaire 2018-2019.

Dans le cadre de la restauration scolaire, le traiteur nous propose régulièrement des repas à thème. Par exemple, lors de la semaine du goût, le chocolat fut mis en avant cette année. Pour la Saint Nicolas ou Noël, un menu plus festif fut proposé aux enfants.



Centre aéré de Toussaint 2018

Une cinquantaine d'enfants ont participé à ce centre sur le thème de « Halloween ». Des activités ludiques, manuelles et culinaires, ponctuées par une sortie au parc Walygator furent proposées.



Centre aéré février 2019

Une trentaine d'enfants ont participé à ce centre sur le thème « le cinéma ». Une sortie « Pass partoo » le matin et un cinéma l'après-midi furent proposés aux enfants. Et surtout une cérémonie des Oscars le vendredi clôtura la semaine.

Centre aéré Avril 2019

Une quarantaine d'enfants ont participé à ce centre sur le thème « Drôles de jeux et jeux drôles ». Lors de ce centre, nous avons fait appel à un prestataire extérieur : « Les 7 tours ». Lors d'une journée complète, les enfants ont essayé divers jeux de sociétés.

Centre aéré Juillet 2019

80 enfants se sont succédés lors des trois semaines de juillet. Lors de la première semaine, nous avons proposé le thème des « super héros », tels les Avengers, et une sortie au parc de Fraispertuis.



La deuxième semaine, les enfants ont pu découvrir le thème des cinq continents. Chaque jour, un pays fut abordé : le Cameroun, le Mexique, l'Inde, la Nouvelle Zélande et le Luxembourg pour notre sortie au parc de Bettembourg.



La troisième semaine, nous avons proposé le thème « Danse chante et mets tes baskets ». De la danse country, de la capoeira, diverses chansons et une nuit sous la tente, qui avec la chaleur s'est finie au sein de la structure avec la climatisation, ont construit cette semaine.

Camp ados organisé en partenariat avec l'association familles rurales de Verny, à Mittersheim, du 21 au 26 juillet. 9 enfants de notre RPI sont partis avec Evelyne, rejoints par 10 jeunes de Verny. Au programme activités sportives telles que : canoé, pédalos, wibit, VTT, tir à l'arc, géocaching et détente furent proposés.

BILAN 2018/2019 - FUSION



Grand changement cette année au sein du tennis club de Pournoy-la-Grasse, nous avons décidé de fusionner avec le tennis club de Pouilly.

Le 13 juin 2019 par le biais d'une Assemblée Générale est donc né :

l'ESPP – Entente Sportive Pouilly Pournoy-la-Grasse.

Président : Michel THIRIET de Pouilly

Vice Président et trésorier adjoint : Alain FRANCOIS de Pournoy-la-Grasse

Trésorier : Patrice VASSEUR de Pouilly

Secrétaire : Ophélie MARZACK de Pouilly

Le comité de l'ESPP se compose de 12 membres (6 issus de Pouilly et 6 de Pournoy).

Le but de cette fusion est de constituer une nouvelle association plus importante en nombre d'adhérents et aussi de pouvoir mettre en commun les différents moyens que nous avons chacun de notre côté.

Actuellement nous disposons de 3 courts extérieurs (1 à Pouilly et 2 à Pournoy) et d'une salle couverte. Un projet de court couvert est à l'étude avec la commune de Pouilly.

Une école de tennis mutualisée a été créée entre l'ESPP, le TC de Fleury et TC de Verny. Les enfants en fonction de leur âge sont accueillis dans l'une des trois structures couvertes, celle de Pouilly convenant parfaitement pour les plus jeunes car elle est chauffée.

En ce qui concerne les adultes, ils peuvent bénéficier de cours collectifs dispensés dans les installations de l'ASPTT Metz, soit par un initiateur ou par un diplômé d'État.

MANIFESTATIONS

Challenge Philippe HELSTROFFER samedi 24 et dimanche 25 août. Il regroupe 5 clubs voisins, Cuvry, Peltre, Pouilly, Solgne et Verny.

Pour cette manifestation, nous gardons notre propre entité. Cette compétition qui se veut avant tout conviviale se déroule exclusivement sous la forme de doubles mixtes d'une durée d'une heure.

L'équipe des bénévoles assure l'intendance et organise la restauration. Le week-end se termine dans la bonne humeur autour du pot de l'amitié.

Cette manifestation n'est pas uniquement réservée aux tennismen, tout le monde peut venir soutenir les compétiteurs.

Possibilités de restauration le samedi soir et/ou le dimanche midi.

Cette année le tennis club de Pournoy a terminé 2^{ème} derrière le TC Verny.

Merci et bravo à tous.

Rendez vous est pris pour août 2020 avec nous espérons la présence d'un public nombreux.

ÉCOLE, CENTRE AÉRÉ et PÉRISCOLAIRE

Au mois de juin le tennis club prête ses installations à l'école de Pournoy.

En juillet c'est le centre aéré qui a bénéficié de nos structures.

COMPÉTITIONS SPORTIVES

Les 4 équipes habituelles du club de Pournoy-la-Grasse ont participé pour la période tennistique qui s'est terminée le 31 août 2019 aux différents championnats organisés par la FFT avec des parcours assez similaires, mais aucune descente n'est à constater.

A compter du 1 septembre 2019, grandes ambitions sportives, les joueurs et joueuses licenciés à l'ESPP composeront les 19 équipes que nous envisageons d'engager sur l'année tennistique (1 septembre 2019 au 31 août 2020).

Bravo à l'ensemble des joueurs et joueuses.

TRAVAUX

Notre club house qui présentait des fissures très importantes a fait l'objet de travaux de restauration et a été entièrement repeint à l'extérieur. Tous ces travaux ont été réalisés sous l'égide de la Mairie de Pournoy que je tiens tout particulièrement à remercier.

CONDITIONS D'ADHÉSION AU CLUB

ESPP – Entente Sportive POUILLY POURNOY-LA-GRASSE	
TARIFS SAISON 2019 / 2020	
Catégorie	Cotisation licence comprise (29€ adulte 20€ -18 ans)
Adulte (plus de 18 ans)	90€
Etudiant + 18 ans	70€
Jeune (- 18 ans)	60€
Loisir (ne peut jouer en équipe)	50€
Réduction famille 3ème inscrit	- 15€ sur cotis. de base
Réduction famille 4ème inscrit	- 20€ sur cotis. de base
	Cotisation licence et cours collectifs compris
Adulte (1 heure avec initiateur)	140€
Adulte (1 heure avec diplômé d'Etat)	210€
Adulte (2 heures – 1 avec initiateur et 1 avec DE)	230€

N'hésitez pas, à venir en nombre nous rejoindre afin de participer aux différentes manifestations organisées toujours dans un souci de convivialité et de bonne humeur.

Le comité et l'ensemble des membres de l'ESPP vous souhaitent de joyeuses fêtes de Noël et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020

UNE REMISE EXCEPTIONNELLE DE BIENVENUE DE 50% SERA ACCORDEE A TOUT NOUVEAU LICENCIÉ SUR LA COTISATION DE BASE (hors cours collectif et école de tennis).

AJL - RAPPORT DES ACTIVITÉS 2019

Vendredi 1^{er} février - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle s'est déroulée à la salle des fêtes, en présence de M. Socrate PALMIERI, maire de la commune, de Mme Danièle JAGER, conseillère départementale et de M. Alain FRANCOIS, président du club de tennis, au cours de laquelle les différents responsables ont présenté leur rapport : le rapport moral par Eric MEUX secrétaire et financier par Nathalie WEIER trésorière. Patrick MERCIER fut chargé de vérifier les comptes et demanda à l'assemblée de donner quitus au trésorier.

Le président remercia chaque interlocuteur pour la présentation de leur rapport.

Au nom du comité, le président remercia également les conjoints des membres du comité ainsi que les autres bénévoles qui s'impliquent aux manifestations afin de permettre leur bon déroulement.

À cette occasion également fut présenté le calendrier des prochaines manifestations.

Le pot de l'amitié clôtura la réunion.

Vendredi 24 mars - SAINT-PATRICK

Bouleversement cette année, en raison de l'indisponibilité des musiciens à la date envisagée et de la salle des fêtes ensuite, la manifestation a été déplacée à ORNY.

Les ALÉRIONS ont animé la soirée devant une salle comble.

Mercredi 1er MAI – SORTIE VÉLO ET MARCHÉ

Toujours autant de monde à cette sortie, près d'une centaine de personnes se sont retrouvées au repas barbecue.

Dimanche 18 mai : SORTIE BITCHE/MEISENTHAL

Plusieurs fois programmée et pas réalisée, faute de public suffisamment nombreux.

15 et 16 juin - FÊTE DU VILLAGE

Samedi : les activités commencèrent par le traditionnel apéritif offert par la mairie aux habitants du village, agrémenté de parts de pizza toujours aussi appréciées par le public.

À l'occasion du 40^{ème} anniversaire de l'association, un lancer de 40 ballons a été organisé.

L'animation de la soirée a été réalisée par le groupe QUINCAILLE FAMILY. À la nuit tombée, le public s'impacenta pour le traditionnel feu d'artifices et s'ensuivit la mise à feu du kiosque à musique toujours aussi bien décoré.

Dimanche : À midi une soixantaine de personnes se sont retrouvées dans la salle des fêtes pour déguster un repas exotique servi par la Maison Créole de Solgne.

Une initiation molkky s'est déroulée sur le terrain de pétanque.

Vers 18h30, le tirage de la tombola a été effectué et les derniers sandwicks frites ont été servis jusqu'à la clôture de la soirée.



Dimanche 6 octobre : SORTIE FORESTIÈRE



Pensée depuis plusieurs années, réalisée cette année, la balade automnale à travers bois fut animée par un expert de l'ONF, Bruno VUIDEL qui sut captiver l'attention du public.

Cette sortie instructive se clôtura par un verre de l'amitié au lieu-dit « Fond des Veaux » chez Laurent LABARTHE.

Dimanche 3 novembre : JEUX DE SOCIÉTÉ

Déjà réalisée l'an passé, un après-midi « jeux » avec présentation, initiation et vente, s'est déroulé dans la salle des fêtes, animé par M. MUSCHI de la société « Les jeux d'Ymma »

Vendredi 22 novembre : SOIRÉE BEAUJOLAIS

Cette soirée conviviale devient traditionnelle et permet de se retrouver dans une ambiance détendue et sans prétention autour d'une sympathique assiette de charcuterie accompagnée de fromage et dessert et, bien sûr, de beaujolais nouveau.



Samedi 30 décembre : MARCHÉ DE NOËL

Également pensé depuis plusieurs années et réalisé cette année, le comité a trouvé des personnes intéressées par le projet et a organisé un marché de Noël dans la salle des fêtes et .

Dimanche 8 décembre : SAINT-NICOLAS

Les enfants de Chérisey, Orny et Pournoy ont été conviés au foyer communal d'Orny où un spectacle leur a été présenté avant la visite de St-Nicolas et la remise d'un sachet de friandises offert par la municipalité.

De septembre à juin - GYMNASTIQUE et MARCHÉ NORDIQUE :

La section gymnastique fonctionne tous les mardis soir. Cette activité vous intéresse, alors n'attendez pas, contactez Ilva BOF au 03 87 52 73 88, qui se fera une joie de vous renseigner.

Pour les adeptes de marche nordique, des sorties encadrées sont organisées les samedis matin et les mercredis en fin d'après-midi, prendre contact avec le président pour plus d'info.

Le président : Jean Louis BEAUCOURT

Le Fort Wagner

Pour l'ADFM, encore une année riche en événements. Bien sûr les sempiternelles réunions du comité, du bureau ADFM, pour la bonne marche de l'association, mais aussi avec le Comité d'Histoire Régionale (CHR), le Comité d'Histoire du Pays Messin (CHPM), de la Route Fortifiée Européenne (RFE), la Communauté de Communes Sud Messin (CCSM), les mairies propriétaires Verny et Pournoy la Grasse

L'ADFM a participé aux AG d'Inspire Metz, de l'AAPPAN (Mont Saint Quentin), de la RFE (Route des Fortifications Européennes), de La Sixtine de la Seille, des Amis du Fort Driant.

Pour ce qui est des travaux :

Début de la pose d'une nouvelle étanchéité sur la caponnière et bord de la batterie obusiers de 15 cm, début du nettoyage de la batterie de canons de 10 cm en prévision du futur chantier.

Fin des travaux d'aménagements extérieurs du pavillon d'accueil avec création d'une place de parking pour handicapés. Le pavillon est opérationnel, les toilettes pour les visiteurs sont ouvertes.

Pose de deux panneaux « Faune et Flore » au point de vue (Merci à la commune de Pommérieux).

Démontage, avec accord des autorités militaires, du four à pain du GF L'Yser pour remontage au Fort WAGNER.

Poursuite des travaux de remise en état du moteur dans le but de la faire tourner.

Signatures de trois conventions avec le Souvenir Français de Moselle, Duty Formation et Inspire Metz City pass.

N'oublions pas les heures d'entretien des espaces verts aidés par les communes propriétaires, d'entretien des bâtiments et du matériel

Des bénévoles de l'entreprise SAGES de Metz sont venus nous prêter main forte une journée.

Le régiment SMV de Montigny a envoyé une quinzaine de jeunes pour une action citoyenne et un devoir de mémoire avec la visite du fort.



Visite du M. le Conservateur du musée de l'Artillerie de Draguignan, pour recollement des pièces d'artillerie allouées au Fort Wagner et toujours possession de l'armée .

Visite de la gendarmerie de Queuleu pour recollement des munitions présentées au public.

Visite du DELPAT délégué au patrimoine de l'Armée de terre et du Directeur de la DMPA direction mémoire patrimoine et archives du ministère de la défense...

Peut être bientôt Mme la Ministre !!

L'ADFM a tenu des stands à Thionville pour la journée nationale des réservistes, à l'aéroport de Lorraine, au salon du livre de Woippy, au forum des associations de Verny, au Mondial Air Ballon de Chambley et enfin un très beau stand à la Foire internationale de Metz.



L'ADFM a reçu de nombreux groupes comme l'Ecole des Mines de Nancy, l'association britannique Fortress Study, le staff d'Inspire Metz, de la Bundeswehr, des anciens du service de renseignement de la Défense nationale, de l'UDSOR, du musée militaire suisse de Reuenthal, de la batterie de l'Eperon de Frouard, de l'association Monuments et Sites de Moselle, des groupes des Médailleurs militaires, de la Gendarmerie Nationale, d'ingénieurs du Génie, de Faulquemont, du Sablon, de Montigny, du Lyons Club, d'écoles (Augny, ND de Peltre), et de centres aérés ou périscolaire (Pournoy-la-Grasse), plusieurs groupes allemands (militaires et différentes associations) ainsi qu'un tour opérateur luxembourgeois qui nous a pris dans son catalogue au profit des vétérans américains et leurs familles.



CONSEIL DE FABRIQUE



Le conseil de fabrique n'intervient pas dans la gestion spirituelle de l'église mais gère sur un plan matériel le presbytère et l'église.

Le remplacement de la porte de la chapelle était évoqué dans le précédent ECHO DE POURNOY. Celui-ci a été réalisé il y a peu, terminant ainsi le remplacement des huisseries (hormis la porte d'entrée principale).

Nous pensons intervenir sur la protection de la rosace qui est rouillée et sur la statue dont la peinture a souffert des attaques du temps et de la rouille.

Remerciements

À Monsieur le Curé et Monsieur le Maire pour leur collaboration.

Pour leur générosité et leur engagement sans faille :
À madame Marie-Louise LEDURE qui outre ses fonctions de trésorière qu'elle remplit avec beaucoup de compétence, veille à ce que notre église soit propre, fleurie et accueillante.

À madame Henriette BIDON qui assure le secrétariat

À monsieur Alain Parmentier notre sacristain

À tous les membres de la Chorale qui anime les offices

Merci à Martienne BRAUN et Marie José MARQUIS qui ont rejoint le conseil de fabrique à la suite du décès de Michel SREIBEL et du départ de Brigitte LORRAIN.

Merci enfin

À tous les généreux donateurs qui, en fin d'année, répondent à notre sollicitation pour le chauffage et l'entretien de l'église, et qui nous aident ainsi à ce que les offices puissent se dérouler dans une église fleurie et chauffée.

N'hésitez surtout pas à les rejoindre pour que notre patrimoine commun perdure...



À VOTRE DISPOSITION...

LA SALLE DES FÊTES

Les tarifs réduits ne pourront être accordés qu'aux locataires résidant dans la commune. Les chèques destinés au règlement de la location doivent porter l'adresse du résident de Pournoy-la-Grasse.

Locations et forfaits	Tarifs	Tarifs réduits
Location 1 jour (du mardi au jeudi)	240 €	125 €
Location forfait week-end (2 jours)	365 €	210 €
Location forfait week-end (3 jours)	420 €	260 €
Location Noël ou Nouvel An	525 €	290 €
Forfait vaisselle	30 €	30 €
Percolateur + pichets isothermes seuls	10 €	10 €

Peuvent s'ajouter à ces tarifs les frais de remplacement des éléments abîmés ou cassés



TABLES ET BANCS DE BRASSERIE

La commune met gratuitement à disposition 10 tables (2.20m X 0.80m) et 20 bancs.

Une caution de 80 euros par table et de 25 euros par banc est demandée. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.



Retrouvez les informations utiles et l'actualité de la commune sur
www.pournoylagrasse.fr

